



# Performance énergétique et architecture

## BÂTIMENTS PUBLICS ET PRIVÉS

### CADRE DE LA FORMATION

**L'organisme formateur :**

Les CAUE sont des organismes départementaux sans but lucratif créés et régis par la Loi de 1977 sur l'Architecture.

Le CAUE du Loiret conçoit, programme et organise, depuis plus de vingt ans, des formations à destination des publics professionnels et institutionnels en architecture, urbanisme, paysage et environnement.

**Contexte et motifs :**

Le dérèglement climatique, auquel s'ajoutent les récentes augmentations des coûts de l'énergie, rend particulièrement prégnante la question de la performance énergétique des bâtiments, notamment pour les collectivités locales. Que ce soit en ce qui concerne le confort d'été ou les capacités de chauffage durant la saison froide, cette question impacte tant les bâtiments neufs que les édifices existants. L'entrée en vigueur de la réglementation environnementale RE 2020 est l'occasion de s'interroger sur les solutions architecturales à même de répondre à cette problématique à travers l'analyse de réalisations innovantes... L'impact environnemental tout comme les coûts de l'énergie poussent également à s'interroger sur les qualités et les faiblesses des bâtiments existants, les diagnostics envisageables en la matière et les solutions possibles pour les constructions publiques et les bâtiments privés.

**Objectifs pédagogiques :**

- Prendre en compte les questions d'énergie dans la programmation des bâtiments en constructions neuves et en réhabilitation.
- Connaître les matériaux biosourcés, les démarches innovantes et les intervenants.
- Respecter le patrimoine et le cadre bâti en milieu ancien lors des opérations de réhabilitations énergétiques et de constructions neuves.
- Envisager les diagnostics nécessaires et les solutions en termes de confort d'été et d'hiver.

**Modes pédagogiques :**

Interventions d'experts et de témoins, exemples sur site.

**Outils mis à disposition :**

Un ensemble de fiches et ressources documentaires sera remis aux participants.

**Évaluation :**

Questionnaire de satisfaction de formation à l'issue de la seconde demi-journée.

**Public ciblé**

Élus et agents des collectivités

**Durée**

Deux demi-journées

**Intervenants**

Maîtres d'ouvrage, architectes maîtres d'œuvre, architecte des bâtiments de France, thermicien, conseillers en architecture du CAUE, conseiller en énergie partagé, conseillers bâtiments durables...

**Capacité**

Nombre de places limité

**Frais de participation**  
**Pour les deux demi-journées :**

**60 euros,**  
**30 euros adhérents**  
**du CAUE du Loiret**

**Déplacements**

des stagiaires par leurs propres moyens.  
Pensez au covoiturage.



# Performance énergétique et architecture

**2 demi-journées  
de formation et  
d'échanges**

## PROGRAMME

## BÂTIMENTS PUBLICS ET PRIVÉS

*Sujet* : réchauffement climatique, coût de l'énergie, confort d'été, confort d'hiver, RE 2020, bâtiments passifs, bâtiments à énergie positive, isolation thermique et matériaux biosourcés, impact sur l'architecture des édifices publics et privés en construction neuve et en réhabilitation.

### Mercredi 30 novembre 2022 après-midi

- 14 h 00 Accueil à l'hôtel de la communauté de communes de la Beauce Loirétaine (CCBL) à **Sougy**.
- 14 h 15 Présentation de l'après-midi. Problématique.
- 14 h 20 Les consommations énergétiques des bâtiments, un enjeu intercommunal. Présentation de la politique de l'énergie de la CCBL - Thierry Bracquemond, président de la CCBL
- 14 h 40 Hôtel communautaire (bâtiment passif) :
  - L'accompagnement préalable du CAUE
  - Le plan d'urbanisme et de paysage et la conception du bâtiment - Agence d'architecture B-A-Bo
- 15 h 10 Visite du bâtiment
- 15 h 45 Départ pour Jargeau
- 16 h 30 Accueil à l'école Porte Madeleine de **Jargeau** et présentation de la politique sur l'énergie de la commune - David Piantone 1<sup>er</sup> adjoint
- 16 h 45 Le conseil en énergie partagé pour les collectivités - Vincent Espinasse CEP - ADIL 45
- 17 h 15 Bâtiment périscolaire de l'école Porte Madeleine (bâtiment passif) - Virginie Guiraud, adjointe au maire de Jargeau.
  - L'accompagnement préalable du CAUE
  - La conception du bâtiment - Agence d'architecture BHPR
- 17 h 40 Visite du bâtiment
- 18 h 00 Fin de la demi-journée

### Lieux

Sougy  
Jargeau

### Public ciblé

Élus et techniciens des collectivités

### Intervenants

- Thierry Bracquemond, président de la communauté de communes de la Beauce Loirétaine.
- David Piantone et Virginie Guiraud, adjoint.e au maire de Jargeau.
- Jean-François Bridet - Agence d'architecture B-A-Bo.
- Sébastien Pothelet, Jacques Boulnois - Agence d'architecture BHPR.
- Vincent Espinasse, conseiller en énergie partagé - CEP ADIL 45.
- Conseillers bâtiments durables - Envirobat Centre.

### Mercredi 15 mars 2023 (lieu en cours de précision)

La seconde demi-journée sera l'occasion d'aborder les évolutions du contexte réglementaire, mais aussi les interventions sur les bâtiments existants et le patrimoine bâti tant privé que public.

- Retours d'expérience.
- Contexte de la RE 2020.
- Isolants biosourcés.
- Rénovation énergétique en tissu ancien, échanges avec Pascal Parras, architecte des Bâtiments de France du Loiret.
- Conseils CAUE

## INSCRIPTIONS AVANT LE 19 NOVEMBRE 2022